

Fiche d'inscription au concours de « Domont 2009 »

NOM : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Téléphone : _____

Nombre de poissons inscrits (1) :X 1 € = €
 Repas du Vendredi soir :X10 € = €
 Repas du samedi midi :X10 € = €

Je souhait avoir une place pour la bourse (2).
 OUI NON €

Montant total de l'inscription : _____ €

Poisson #	Catégorie(3)	Enchère (oui/non)	Prix de départ	Remarques
Ex.	A5	Oui	5,00 €	
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				

*Les chèques sont à établir à l'ordre de : **AFBS***

Fiche d'inscription à renvoyer avant le 21/06/2009 avec le chèque à :

Auguste Frédéric
 10 rue des deux avenues
 75013 PARIS

- (1) 1€ par poisson pour les non membres – gratuit pour les membres de l'AFBS – Voir règlement concours de Betta splendens.
- (2) Voir règlement
- (3) Voir fiche catégories

Fiche catégories

Catégorie A :

- A1 : Mâle HM irisé foncé
- A2 : Mâle HM foncé non irisé
- A3 : Mâle HM unie clair
- A4 : Mâle HM métallique
- A5 : Mâle HM motifs
- A6 : Mâle HM multicolore
- A7 : Mâle HM bicolore

Catégorie B :

- B1 : Femelle HM unicolore foncée
- B2 : Femelle HM unie claire
- B3 : Femelle HM motifs

Catégorie C :

- C1 : Mâle queue double
- C2 : Femelle queue double

Catégorie D :

- D1 : Male Plakat traditionnel
- D2 : Mâle Plakat asymétrique
- D3 : Mâle Plakat symétrique

Catégorie E :

- E1 : Mâle Crowntail uni
- E2 : Mâle Crowntail multi
- E3 : Femelle Crowntail

Catégorie F :

- F1 : Variation de formes et couleurs

Règlement du concours de Betta splendens

- I] Le concours est ouvert à tous les éleveurs de Betta splendens de selection.
- II] Le nombre de poissons présentés est limité à 20 par éleveur.
- III] Aucun poisson expédié par la poste ne sera accepté.
- IV] Les poissons présentés doivent avoir été élevé par l'éleveur qui les présente.
- V] L'inscription des poissons doit se faire avant le 26 juin 2009.
- VI] Les poissons participants au concours doivent être installés dans les bacs d'exposition au plus tard le vendredi soir..
- VII] L'utilisation de produits colorant l'eau est interdite.
- VIII] Les catégories de formes et couleurs seront déterminées par les juges.
- IX] Les standards de jugements sont ceux de l'IBC.
- X] Les poissons ne pourront être retirés que le samedi soir. Exception faite pour les poissons participant à la vente au plus offrant.
- XI] 20% du prix de la vente au plus offrant sera attribué à l'AFBS.
- XII] Pour la bourse le prix d'un mètre de table est de 5€ l'inscription + 10% des ventes.
- XIII] Les organisateurs déclinent toute responsabilité en ce qui concerne l'eau disponible sur place, il est vivement conseillé au éleveur d'apporter leur propre eau.
- XIV] Chaque éleveur accepte que l'AFBS photographie et utilise les photos des poissons présentés au concours.

Je certifie avoir lu et accepté le règlement :

Date et signature :